



DISCRIMINATION ET RÉPRESSION SYNDICALE DES SYNDIQUÉ-E-S INGÉNIEURS, CADRES ET TECHNICIENS

Questionnaire

Face à la multiplication de faits particulièrement inquiétants, l'UFICT a mis en place un groupe de travail sur la discrimination et la répression syndicale.

Celui-ci s'est fixé comme objectif de réunir des informations sur les faits subis par des cadres syndiqués à l'UFICT afin de les analyser et de proposer des modes de réponses adaptés.

Ce questionnaire nous permettra d'appuyer notre réflexion sur des situations réelles, de relever les responsabilités des employeurs et de construire un véritable plan d'action.

Il s'adresse aux CSD et aux syndicats qui connaissent des situations de discrimination et de répression syndicales à l'encontre de leurs cadres militants.

Cet outil a pour objectif de mieux nous organiser dans nos luttes collectives face à un phénomène aux conséquences extrêmement graves pour les personnes concernées et pour l'avenir de nos syndicats.

Ce questionnaire peut être rempli de manière anonyme. Nous vous remercions simplement de nous laisser les coordonnées de votre syndicat afin de pouvoir vous tenir informé-e, à notre tour, de l'évolution de notre travail.

I- LA SITUATION DU/DE LA CAMARADE

Nom de son syndicat : _____

Adresse : _____

COORDONNÉES DE LA PERSONNE POUVANT ÊTRE CONTACTÉE :

Nom : _____

Prénom : _____

Courriel : _____

Tél : _____

GRADE, FONCTION ET ÉCHELON DU/DE LA CAMARADE CONCERNÉ-E :

Son année d'adhésion à la CGT

Mandats exercés :

CTP CHSCT CAP CASC, COS

Autres instances Précisez : _____

Responsabilités syndicales :

- Adhérent Membre du bureau
Secrétaire du syndicat CSD
UL UD Autre

Si autre, précisez : _____

II- LES FAITS DE DISCRIMINATION OU DE RÉPRESSION

Description des faits :

- Retrait de responsabilité

Préciser : _____

- Mise à l'écart des décisions

Préciser : _____

- Mise au « placard »

Préciser : _____

- Mutation forcée

Préciser : _____

- Suppression de poste

- Pour « raisons économiques »

- Suite à une sanction

- Autre

Préciser : _____

Qui est à l'origine des faits de discrimination ou de répression ?

- L'Institution Les élus

- La Direction générale Les N+1, N+2

Autre Préciser : _____

Dans quelles circonstances ?

- Changement de majorité politique Autre

Préciser : _____

Actes de répression subis

- Atteinte à la rémunération

- Atteinte à la carrière

- Atteinte aux responsabilités

- Sanction : avertissement, blâme

- Autre

Préciser : _____

Contexte conflictuel subi par le camarade

- Conflits avec les agents sous sa responsabilité

- Conflits avec ses supérieurs

- Avec les élus

- Avec les usagers

- Autre

Préciser : _____

Difficultés psychologiques ressenties par le camarade

- Perte de sommeil

- Symptômes « physiques » liés aux tensions subies

- Défaut d'attention

- Difficultés relationnelles, au travail, familiales, etc.

- Pensées suicidaires

- Passage à l'acte

- Prise en charge psychologique et/ou médicale

- Arrêts de travail liés aux faits subits

- Prise de médicaments

Préciser : _____

III- LES ACTES DE L'INSTITUTION

La loi impose à tout employeur l'obligation d'assurer la protection de ses travailleurs. Dans votre cas, qu'a proposé la collectivité ?

- Une écoute

- Une enquête administrative

- Une ou plusieurs tentatives de médiation

- Une annulation ou atténuation de sanctions

- Une protection fonctionnelle

- Elle a saisi les acteurs de prévention :

- Médecine du travail

- Psychologue

- Assistant de prévention

Préciser : _____

IV- LES RÉPONSES SYNDICALES

- Accueil et accompagnement

- Expression syndicale

- Action revendicative de défense du cadre

- Action juridique menée par le cadre avec appui du syndicat

- Action juridique menée par le syndicat

Autres actions menées : _____

Préciser : _____

Quelles sont vos attentes et propositions par rapport à cette problématique ?

